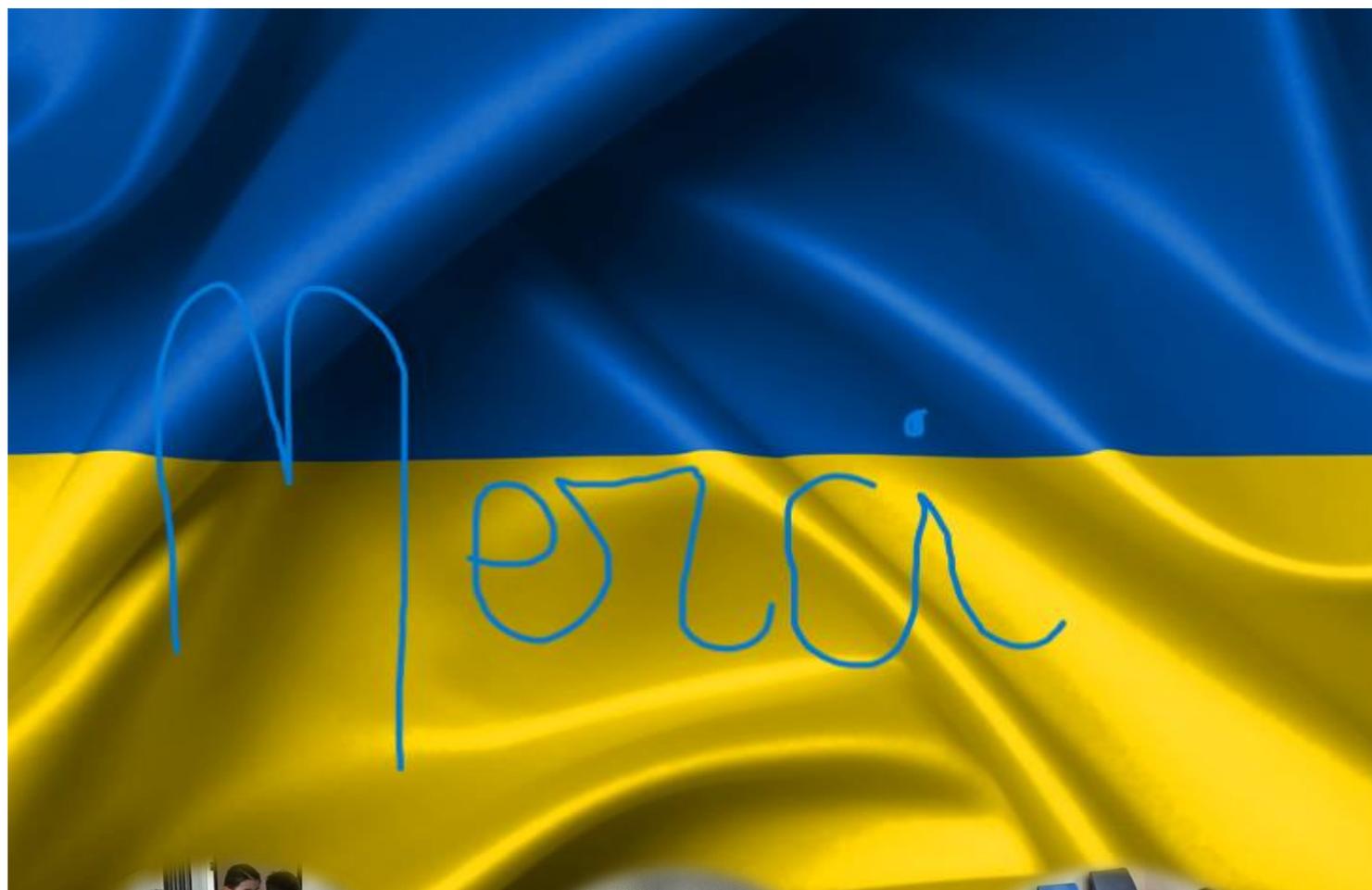


SIVRY LA PERCHE

BULLETIN MUNICIPAL N° 7

AVRIL 2022



5 rue du cul de sac

55100 SIVRY LA PERCHE

03 29 86 93 48

sivrylaperchemairie@orange.fr

www.sivrylaperche.fr



Soutien à l'Ukraine

Comme vous le savez, nous avons lancé en mars dernier une campagne pour soutenir l'Ukraine et votre contribution pour la collecte de biens de première nécessité a largement été suivie. Nous vous remercions pour cet élan de générosité et de solidarité dont vous avez fait preuve.

Merci également à la classe de Mme Beauchet d'avoir pris part à cette action. Les élèves ont su apporter leurs aides en triant, classant et rangeant les dons.

Embellissement du village



Les bénévoles de la commission embellissement du village ont décidé de nettoyer et rénover la Croix de Mission. Merci à eux pour ce merveilleux travail. D'autres projets sont en cours de réalisation, nous ne manquerons pas de vous tenir informé au fur et à mesure de leurs avancements. Si vous souhaitez participer à d'autres projets, vous êtes les bienvenus.



Une rose, un espoir

Chaque année, le dernier week-end du mois d'avril, les motards sont invités à participer à une grande collecte de fonds au profit de la lutte contre le cancer. Cette année, cette association sera sur le village du 30 avril au 1^{er} mai 2022, à la salle des fêtes. L'arrivée des motards sur place, tôt le matin, va entraîner quelques nuisances sonores.

L'association recherche **des bénévoles pour les aider ce week-end-là**. Si vous êtes intéressés, merci de contacter la mairie.



Ma Fameuse Idée : c'est reparti

Suite au succès rencontré par la première édition du Budget participatif de la Meuse en 2020, avec plus de 500 idées déposées et 159 projets soumis aux votes des meusiens, le Département revient en force avec son second budget participatif en le dotant une nouvelle fois d'un million d'euros.

Les grandes étapes de ce 2^{ème} budget participatif :

1. De mars à fin avril : dépôt des idées sur la plateforme (<https://jeparticipe.meuse.fr>)
2. De mai à septembre : les idées sont transformées en projets avec l'aide des services départementaux.
3. En septembre : campagne des projets par le bouche à oreille, le kit de communication transmis par le Département et par les réseaux sociaux.
4. En octobre : vote des projets
5. En novembre : remise des prix aux lauréats
6. A partir de décembre : concrétisation des projets

Elections présidentielles et législatives 2022

Le 1^{er} tour des élections présidentielles aura lieu le **dimanche 10 avril, de 8h à 19h**.
Le second tour aura lieu le **dimanche 24 avril**, aux mêmes horaires.

Le 1^{er} tour des élections législatives aura lieu le **dimanche 12 juin** et le second tour aura lieu le **dimanche 19 juin de 8h à 18h**.

Civisme

Quelques petites règles à respecter pour le « Bien vivre ensemble » :

- Réduire la vitesse : rappel 30 km/h dans le village, pensez aux enfants et aux nombreux promeneurs sur les chemins, nuage de poussière.
- Rentrez vos animaux la nuit pour éviter les aboiements intempestifs.
- Nuisances sonores : Pensez à vos voisins.
- Respecter les horaires pour faire tous vos travaux de bricolage et de jardinage (tontes, sciage de bois, travaux bruyants, ...).
- Le brûlage des déchets verts est interdit.
- Plusieurs plaintes de déjection canine devant les habitations, pensez à ramasser.



Événements à venir

1. Samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai : une rose, un espoir
2. Dimanche 8 mai 2022 : vide grenier
3. Samedi 28 mai 2022 : marché du terroir, parcours de marche et découverte de la ferme d'Adeline et Jean-Marie DROUET (Organisé par l'ASPTT et la FDSEA)
4. Samedi 2 juillet 2022 : Feux de la Saint Jean
5. Août 2022 : Fête du village de la Saint Laurent

Quelques informations utiles

- **Secrétariat de Mairie :**
 - Le jeudi après-midi de 16h à 19h
 - Possibilité de prendre rendez-vous en contactant Monsieur Le Maire au 06.16.74.39.51
- **Déchets verts :**
 - Le dépôt communal des déchets verts est ouvert le mercredi et le samedi de 9h à 17h.
 - Un emplacement spécifique est dédié uniquement aux branchages afin de permettre la mise en place de broyage de végétaux.
 - **Collecte de biodéchets : à partir du 11 avril prochain**, il sera positionné juste à côté du conteneur à verres (voir courrier du Grand Verdun ci-joint).

